

À la une

Dissociation, conduites dissociantes et amnésie dissociative

étude par Hélène ROMANO

Le recours aux notions de dissociation, de conduites dissociantes et d'amnésie dissociative est de plus en plus fréquent dans les procédures relatives aux violences. Souvent confondues, elles recouvrent pourtant des réalités cliniques distinctes dont la compréhension est essentielle à la pratique judiciaire.



© dinatychnska_AdobeStock_Généré à l'aide de l'IA

Actualité

« Nous devons être associés aux décisions sur l'organisation judiciaire locale »

entretien avec Christophe BAYLE

Technique

Les adaptations du CESEDA au Pacte européen sur la migration et l'asile

note par Théophile José MENDY

À propos des décrets n°s 2026-451 à 456 des 3 et 6 juin 2026

Jurisprudence

Une décision timorée ?note par Stéphan ALAMOWITCH
sous CA Paris, 5-7, 8 juill. 2026**Le juge et la vindicte populaire**note par Jean-Baptiste PERRIER
sous TJ Bobigny, 14^e ch. corr., 18 juin 2026

Gazette Spécialisée

DROIT BANCAIRE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Guillaume VALDELIÈVRE

Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation

• Antonin PITRAS

Maître de conférences à l'université du Maine, avocat au barreau de Paris

AVEC LA PARTICIPATION DE

Rodolphe BIGOT, Julie CLAVEL-THORAVALL, Pauline DUJARDIN, Étienne GASTEBLED, Antoine GOUËZEL, Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE, Anne-Gaëlle LE MERLUS, Marc MIGNOT, Sophie MOREIL et Ghislain POISSONNIER





FORMATION

Les Entretiens du Dommage Corporel 2026

MERCREDI 25 NOVEMBRE 2026
9H-17H / PARIS 7^e

Save the date !

Formation Lextenso organisée avec la rédaction de la **Gazette du Palais**.



DIRECTION SCIENTIFIQUE

- **Claudine Bernfeld**, avocate au barreau de Paris, Cabinet Bernfeld Ojalvo Associé, présidente de l'Association nationale des avocats de victimes du dommage corporel (ANADAVI)
- **Frédéric Bibal**, avocat au barreau de Paris, Cabinet Bibal, administrateur de l'ANADAVI, délégué général de l'Antenne nationale de documentation sur le dommage corporel (ANADOC)

Intervenants à venir



PUBLICS CONCERNÉS

Avocats, magistrats, assureurs, juristes

- Matière : dommage corporel
- Prérequis : avoir de bonnes connaissances en dommage corporel
- Niveau d'enseignement : 3 (avancé)



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Analyser les dernières évolutions jurisprudentielles du droit du dommage corporel
- Maîtriser les impacts de ces évolutions sur la pratique
- Acquérir une méthodologie efficace pour le traitement de ses dossiers



VALIDATION DE LA FORMATION

- Un **support de formation pratique** sera envoyé par mail à chaque participant avant la formation
- À l'issue de la formation, un **certificat de réalisation** sera remis à chaque participant, attestant des heures de formation effectivement suivies.
- Un **QCM de validation** sera également proposé afin d'évaluer la compréhension des principaux points abordés.

PROGRAMME

8H45 : Accueil des participants

9H00 : Début de la formation

Revue de jurisprudence de droit du dommage corporel

Un panorama de l'actualité jurisprudentielle incontournable avec **l'éclairage d'un magistrat**

Questions et débats

12H30-14H00 : Déjeuner assis

Cas pratiques

Des mises en situation permettant la discussion selon **un mode contradictoire avec un panel d'avocats**

Questions et débats

17H00 : Fin de la formation

Un support de formation pratique sera envoyé par mail à chaque participant avant la formation



Découvrir Les Entretiens du dommage corporel

Retrouvez en vidéo le concept présenté par les intervenants, les témoignages des participants et l'ambiance de la formation !
🔗 youtube.com/@Lextenso/videos



MODALITÉS D'ACCUEIL

La formation se tiendra à nouveau dans le **grand amphithéâtre Lavoisier de la Maison de la Chimie**, un cadre reconnu pour son confort et son accessibilité.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique, vous pouvez adresser un e-mail à relationclients@lextenso.fr / Tél : 01 40 93 40 40

Pas de captation ni d'autres sessions organisées.



Programme et inscription :

<https://lEXT.so/IKZzwV>

Date limite d'inscription :

le mardi 24 novembre à 12H

Tarif : 945 € HT (1134 € TTC)

Tarif Avocats Jeunes professionnels :

sur présentation d'un justificatif de statut dans les 5 premières années suivant la prestation de serment : **803,25 € HT (963,90 € TTC)**

Relation clients :

relationclients@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 40



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2026

• Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

• Abonnement France (un an) :

Journal seul : 662,63 € TTC

Recueils + table seuls : 642,21 € TTC

Journal, recueil + table : 893,38 €

Abonnement feuiltable numérique : 274,65 € TTC

• Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 739 €

Journal, recueil + table : 979 €

Abonnement feuiltable numérique : 269 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Dupliprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 748 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Cette revue ne peut être reproduite, même partiellement, sauf exceptions prévues par la loi, ni utilisée à des fins d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle.

La fouille de textes et de données est interdite conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par

courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr

et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas

de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon

suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant

unique permettant de retrouver directement l'article

via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

GPL493x1 ■ Affaire « Paul Bismuth » : la CEDH va se pencher sur la confidentialité des échanges avocat-client 3

GPL494j2 ■ Numérique : la justice accélère sa transformation 5

GPL494i5 ■ « Nous devons être associés aux décisions sur l'organisation judiciaire locale »
entretien avec Christophe BAYLE 6

Technique

GPL494g7 ■ Les adaptations du CESEDA au Pacte européen sur la migration et l'asile
note par Théophile José MENDY sous D. n° 2026-451, 3 juin 2026, D. n° 2026-452, 6 juin 2026, D. n° 2026-453, 6 juin 2026, D. n° 2026-454, 6 juin 2026, D. n° 2026-455, 6 juin 2026 et D. n° 2026-456, 6 juin 2026 8

Doctrine

GPL493j5 ■ Dissociation, conduites dissociantes et amnésie dissociative
étude par Hélène ROMANO 12

Jurisprudence

GPL494a4 ■ Une décision timorée ?
note par Stéphan ALAMOWITCH sous CA Paris, 5-7, 8 juill. 2026 16

GPL494i6 ■ Le juge et la vindicte populaire
À propos de l'infraction de « *doxing* », fondement et suite de la condamnation d'un journaliste de *Frontières*
note par Jean-Baptiste PERRIER sous TJ Bobigny, 14^e ch. corr., 18 juin 2026 19

GPL494g8 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 23

GPL493x9 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 26

GPL494h6 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme
par Catherine BERLAUD 29

GPL493n9 ■ Chronique de jurisprudence de droit de la responsabilité civile
sous la direction scientifique de Vincent MAZEAUD
avec la collaboration de Marie DUGUÉ, Stéphane GERRY-VERNIÈRES et Zoé JACQUEMIN
en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://lext.so/GPL493n9>



Gazette Spécialisée

DROIT BANCAIRE

31

Sous la responsabilité scientifique de

Guillaume VALDELIÈVRE et Antonin PITRAS